



Le 19 juillet 2017

PAR COURRIEL

Maître Alain Roy
alain.roy@umontreal.ca

Monsieur Pascal Lafrenière
plafreniere@festivalwestern.com

Messieurs,

La présente fait suite à votre lettre du 19 juin 2017 dans laquelle vous interpellez conjointement le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) afin qu'un « Comité consultatif sur le bien-être et la sécurité des êtres animaux utilisés dans le cadre des activités de rodéos » soit constitué.

Par la présente, le Ministère souhaite vous informer de son accord à constituer ce comité et son intérêt à y participer.

Les objectifs visés par ce comité rencontrent les préoccupations du MAPAQ, notamment que les intervenants puissent exposer leurs points de vue sur le bien-être et la sécurité des animaux lors des activités de rodéos, procéder à l'observation des différentes activités de rodéos et identifier les activités requérant un examen plus approfondi au regard de la Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal (RLRQ, chapitre B-3.1). Par la suite, le Ministère pourra s'inspirer des recommandations de ce comité dans l'élaboration de normes qui serviront éventuellement de guide dans l'application de la Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal.

Vous trouverez en annexe les modalités de fonctionnement que le MAPAQ propose pour le comité.

En terminant, permettez-moi de saluer votre engagement mutuel et votre implication pour le bien-être et la sécurité des animaux.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La sous-ministre adjointe à la santé animale
et à l'inspection des aliments,

Christine Barthe

Annexe 1 Modalités de fonctionnement proposées

Le Ministère propose que le « Comité consultatif sur le bien-être et la sécurité des êtres animaux utilisés dans le cadre des activités de rodéos » procède selon les modalités suivantes :

- les dépenses engendrées pour la participation au comité sont assumées par chacune des parties ;
- l'identification des participants au comité sera communiquée au MAPAQ une semaine avant la tenue de la première rencontre, soit au plus tard le 8 août 2017.
- Les dates, lieux et objectifs des prochaines rencontres seront établies comme suit :

Date	Lieu	Objectifs
15 août 2017	Bureau du MAPAQ à Trois-Rivières	<ul style="list-style-type: none">• Présentation des participants au comité;• Définition de la portée des travaux du comité;• Établissement du mode de fonctionnement du comité et du code de conduite des participants.
24 au 27 août 2017 (dates et activités à déterminer)	Rodéo de Montréal	<ul style="list-style-type: none">• Observation et documentation des activités du rodéo, avant, pendant et après les compétitions.
14 septembre 2017	Rodéo de St-Tite	<ul style="list-style-type: none">• Explications sur le fonctionnement des rodéos;• Visite des lieux où sont gardés les animaux;• Observation et documentation des activités de rodéo avant, pendant et après les compétitions.
Fin septembre ou octobre 2017 (date à déterminer)	Bureau du MAPAQ à Trois-Rivières	<ul style="list-style-type: none">• Partage sur les observations effectuées;• Identification des activités potentiellement conflictuelles avec certaines dispositions de la Loi B-3.1;• Bilan et recommandations.

Pour toute demande de renseignement, communiquer avec Mme Annie Lafrance au 418 380-2100, poste 3146.